

## **Objet : annulation Solu'Up 4 / à l'attention des investisseurs**

Chers investisseurs,

Je regrette de devoir vous annoncer l'annulation de l'acquisition du bien de Cahors (Solu'Up 4).

En effet, nous n'avons pas été en mesure de valider l'authenticité d'une pièce clé du dossier notarié qui nous a été transmise tardivement, le 1er juin 2023, à la veille de la signature de l'acte authentique.

Il s'agit d'une lettre rédigée par un médecin de Cahors, attestant de la capacité d'un des vendeurs, qui est à la fois indivisaire d'une des parcelles et le père du bénéficiaire principal, à signer l'acte de vente définitif.

Étant donné que le document présentait des erreurs, nos conseillers ont entrepris de valider son authenticité en contactant son auteur. Cette démarche s'est révélée complexe car le numéro de téléphone indiqué sur l'attestation était incorrect. Malgré cela, nous avons pu joindre le médecin qui nous a informés qu'il n'était pas l'auteur de la lettre.

Malgré notre volonté de trouver une solution pour soulager le vendeur de son endettement, il est évident que la confiance a été rompue, ce qui nous amène à agir avec la plus grande prudence concernant la suite à donner à cette opération.

Dans votre intérêt et pour garantir la pérennité de la mission de Solustone, j'ai pris la décision d'annuler cette opération et j'ai demandé aux notaires de renvoyer les fonds sur le compte Mangopay Solu1, géré par Upstone. Dès réception, ces fonds vous seront redistribués.

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Bien à vous,

Seb de Lavison

